

# SOLIGNAC

INFO  
MUNICIPALE

PRE SAINT-YRIEIX

LA BORIE

LES RICARDIES

VENTAUD

BREJOUX

LE PONT ROMPU

LE BOURG

# Meilleurs Voeux

# 2013

ENVAUD

LE CHEYROL

VILLEBON

MONT

LA PLAGNE

Janvier 2013





8 janvier 2013 : cérémonie des vœux

## **P 1**

- Le mot du Maire

## **P 2 & 3**

- Conseils municipaux

## **P 4**

- Où habitons-nous ?  
- Travaux

## **P 5**

- Réunion des associations  
- Les gîtes municipaux

## **P 6**

- RAM Croque Lune

## **P 7**

- Sita, la fin du match  
- Etat civil

## **P 8**

- Accueil des nouveaux habitants  
- Encore une nouvelle entreprise !

## **P 9**

- « Le Métropol », le magazine communautaire  
- Agglo : broyeurs de branches  
- Indésirables dans les collectes de verre

## **P 10**

- Emplois d'avenir

## **P 11**

- Aide aux entreprises  
- Permanence des soins

## **P 12**

- Recensement militaire  
- SELI  
- L'ADIL 87

## **P 13**

- Opération « Un dragon dans mon jardin »

## **P 14**

- La société de pêche  
- L'eau vous consulte  
- S.E. 87

## **P 15**

- Théâtre « Pourquoi pas ... Jeux ! »

## **P 16**

- Le Judo Club Val de Briance  
- Bibliothèque du Vigen

## **P 17**

- Marché de Noël  
- Sapin de Noël des Ponticauds

## **P 18**

- Repas des Aînés  
- Concert de Noël aux Chandelles

Commission de rédaction :  
Yvette Aubisse, Anne-Marie Chatard, Robert Laffitte, Fabrice Record, Colette Roubet

Responsable de la publication : Marie-Claude Naudon

Photos : Mairie de Solignac, Maza'Val, « Pourquoi pas ... Jeux ! », Société de pêche, Renaissance de Solignac-le Vigen

Couverture : Alain Lafeuille

Conception : **BUREAU DE DESSIN D. VALLE**  
Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX  
Tél. 09 60 45 13 58 - Fax 05 55 70 32 84 - E-mail : valle.d.pro@wanadoo.fr

# Le mot du Maire



L'année 2012 vient de nous tirer sa révérence et c'est avec l'année 2013 que **les élus municipaux et moi-même** venons vous présenter **nos vœux les plus sincères, de bonheur, de réussite, de santé, pour vous et vos proches.**

Cette année 2013 va voir **l'aboutissement**, pour certains projets :

- l'aménagement de **l'entrée de bourg** côté cimetière, il devrait être terminé ou presque lorsque vous recevrez ce bulletin municipal,

- la construction du **garage municipal** : le terrassement est commencé, la fin des travaux est prévue à la fin du 1<sup>er</sup> semestre,

- la création d'un **marché** : actuellement une dizaine de producteurs et de commerçants ont répondu favorablement, l'ouverture se fera au cours du 1<sup>er</sup> semestre,

- **le restaurant**, place de la Briance : les travaux commenceront fin janvier-début février pour une ouverture en mai prochain,

- l'équipement des écoles en nouveau matériel informatique : les quatre classes élémentaires vont bénéficier de TBI (**Tableaux Blancs Interactifs**) dès le 1<sup>er</sup> trimestre,

**le lancement officiel**, pour d'autres :

- l'aménagement des **places Georges Dubreuil et du 8 mai 1945** : les fouilles archéologiques sont prévues au 1<sup>er</sup> semestre, le début des travaux au cours du 2<sup>ème</sup> semestre,

- **le pôle jeunesse** : l'appel à la maîtrise d'œuvre (choix de l'architecte) vient d'être lancé, le début des travaux étant prévu à l'automne prochain.

Nous avançons sûrement vers la réalisation de projets qui vont améliorer durablement votre cadre de vie à Solignac.

Maintenant, nous allons devoir organiser les **nouveaux rythmes scolaires**, semaine de 4,5 jours au lieu de 4 jours. La restauration scolaire sera-t-elle impactée ? Le transport scolaire certainement ! Pour cela nous attendons plus d'informations.

Très bonne lecture de ce 17<sup>ème</sup> bulletin municipal.

Et à nouveau **très belle année à tous.**

Bien cordialement.

**Yvette AUBISSE**

# Conseils municipaux : à retenir

**26 SEPTEMBRE 2012**

## **AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG :**

Le projet d'aménagement du centre bourg a été présenté à la population lors d'une réunion publique qui a eu lieu le 24 septembre 2012.

Montant total des travaux : 545 000 € TTC ( hors éclairage public pour environ 75 000 €)

Plan de financement :

- Part de la compétence communale : 248 000 € TTC (espaces verts et embellissements),
- Part retenue sur l'enveloppe voirie sur 2 à 3 ans,
- Versement d'un fonds de concours par Limoges Métropole remboursable sur 2 ou 3 ans.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet de réaménagement du bourg tel qu'il est présenté, autorise Mme le Maire à rechercher des partenaires financiers, à solliciter la participation financière du Conseil Général de la Haute-Vienne et à signer toutes les conventions à venir avec les éventuels partenaires financiers.

## **DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LE PÔLE JEUNESSE :**

Le Conseil Général subventionne ce projet sur 2 années. Il a attribué, pour 2012, 45 000 € et devrait verser la même somme pour 2013. La C.A.F a déjà attribué en 2011 une subvention de 70 000 € et un prêt de 50 000 € à taux zéro remboursable sur 10 ans peut être octroyé. A ce jour, 3 demandes de subventions doivent être redéposées (CAF, Etat, Conseil Général). Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité toutes les demandes de subventions ainsi que la demande du prêt à taux zéro de 50 000 €.

## **RÉVISION DES TARIFS DE LA SALLE DES FÊTES, DU CHAPITEAU ET DE LA MAISON DE LA FANFARE :**

**Maison de la Fanfare et chapiteau :** à l'unanimité le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les tarifs de location.

**Salle des Fêtes :** à l'unanimité le Conseil Municipal décide de modifier les tarifs comme suit, les tarifs restant inchangés pour les habitants et les associations de Solignac.

	TARIF 24 H Habit. Solignac Associations	TARIF 24 H Autres	TARIF WEEK-END Habit. Solignac Associations	TARIF WEEK-END Autres
SALLE	155.00	240.00	230.00	350.00
SALLE + CUISINE	255.00	390.00	330.00	500.00
COUVERTS (par pers.)	0.65	0.65	0.65	0.65
CAUTION (salle)	250.00	250.00	250.00	250.00
CAUTION (ménage)	80.00	80.00	80.00	80.00

## **QUESTIONS DIVERSES :**

Feux de circulation dans le centre bourg : suite au retour négatif exprimé lors de la réunion publique et par certains courriers, nous actons le fait que la grande majorité de la population de Solignac n'est pas favorable à l'installation de feux de circulation dans l'avenue Saint-Eloi.

## **■ APPROBATION DE LA RÉVISION SIMPLIFIÉE DU PLU**

La révision est destinée à permettre à la Fondation la Borie en Limousin d'aménager un parking avant l'ouverture du Jardin des Sons. Le dossier a été soumis à enquête publique du 20 août au 19 septembre 2012. Le commissaire-enquêteur a donné un avis favorable. Au final, les grandes lignes du document restent inchangées. Madame le Maire rappelle que le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) de la commune n'a pas été modifié. La révision simplifiée du PLU est approuvée à l'unanimité.

## **■ PROTECTION SOCIALE DES AGENTS : PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ**

L'ensemble du personnel a été réuni pour discuter de ces nouvelles mesures. Après discussion, tous nos salariés veulent bénéficier d'une couverture « prévoyance » (garantie de salaire). Ils souhaitent donc souscrire, individuellement, un contrat à la MNT (Mutuelle Nationale Territoriale). Madame le Maire propose que la participation de la commune porte sur cette garantie à hauteur de 8 € par mois pour tous. Cette proposition est votée à l'unanimité.

## **■ MONTANT DU MARCHÉ DU GARAGE MUNICIPAL ET ENTREPRISES PRÉSENTIÉS**

Durant la phase d'études, des modifications ont été entérinées : étude de sol défavorable demandant la réalisation de fondations spéciales et de planchers portés, système de rétention et de régulation des eaux pluviales demandé par la direction de l'assainissement de Limoges Métropole, lot « production photovoltaïque », pour la charpente métallique. Le montant (programme + modifications) est donc de 241 098 € H.T. Bien que moins disantes, certaines entreprises n'ont pas pu être choisies, ne remplissant pas les critères demandés. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le montant global des offres s'élevant à 293 421,14 € et le choix des entreprises.

## **18 DÉCEMBRE 2012**

### **■ ÉQUIPEMENT DES CLASSES EN MATÉRIEL INFORMATIQUE**

Quatre classes élémentaires (du C.P. au C.M.2) vont être équipées de T.B.I. (Tableaux Blancs Interactifs). Avant l'installation, programmée pour la première semaine de janvier, des travaux d'électricité ont été nécessaires. Le coût total de l'investissement est de 18 095 €.

La Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole (CALM) a reconnu comme action de développement économique d'intérêt communautaire l'aide au développement des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) à caractère éducatif. Dans le cadre de cette compétence, le Conseil Communautaire a décidé d'apporter un soutien financier aux communes qui en font la demande, soit 50 % de la part restant à charge de la commune.

Deux conventions seront signées avec la CALM et la ville de Limoges.

### **■ RESTAURANT PLACE DE LA BRIANCE : travaux d'aménagement - choix des entreprises.**

Pour ces travaux, une consultation auprès des entreprises a été lancée : 28 entreprises ont répondu, pour 7 lots. L'ouverture des plis a eu lieu le 11 décembre dernier.

### **■ GÎTES**

#### 1/ Augmentation de certains loyers

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, « Réservations Vacances Haute-Vienne » gère la location de nos gîtes y compris à des professionnels. Avec ces derniers, nous rencontrons quelques difficultés, aussi, et en accord avec le responsable de la réservation, allons-nous modifier la location des gîtes loués à ces professionnels.

#### 2/ Offre promotionnelle de réservation

Notre gestionnaire « Réservations Vacances Haute-Vienne » va proposer à nos locataires de gîtes une offre promotionnelle de réservation précoce. Une remise de 10 % sera consentie pour toute réservation entre le 1<sup>er</sup> juin et le 28 septembre 2013 (excepté la très haute saison du 20 juillet au 24 août) à condition que la réservation soit effectuée entre le 15 et le 31 janvier 2013.

# Où habitons-nous ?

Qui n'a pas été interrogé un jour ou l'autre par un livreur, un démarcheur, voire un service sanitaire sur la situation de l'habitation de Madame ou Monsieur Untel ?

En effet, comme dans la grande partie des villages de la Haute-Vienne, les habitations, les hameaux de la commune sont mal définis, parfois même portent un nom imaginé par l'habitant mais inconnu des services officiels.

Une convention a été passée entre les élus (Association des Maires de la Haute-Vienne), la Poste et les pompiers afin de mieux définir les lieux, les voies, les habitations.

Cela demande un gros travail de recherches qui ne peut se faire qu'en concertation avec les habitants.

C'est pourquoi, à partir du mois d'avril, des élus du Conseil Municipal rendront visite à bon nombre d'entre vous pour recueillir votre avis sur ce sujet et définir avec vous, en une première approche, la dénomination des secteurs géographiques à régulariser. Bien entendu, ils seront à votre écoute pour tous sujets relatifs à la vie communale.

Je vous remercie à l'avance de l'accueil que vous leur réserverez.

*Le Maire, Yvette AUBISSE*

## TRAVAUX

### Le garage municipal

Nous vous avons annoncé la construction d'un nouveau garage.

Les travaux ont débuté au cours du mois de décembre et, normalement, les locaux devraient être mis à disposition au début juin 2013.



### La sécurité

C'est toujours l'une de nos préoccupations majeures. Comment faire pour pouvoir circuler sans crainte en particulier sur l'Avenue Saint-Eloi ?

Après l'essai infructueux de feux sur une partie de l'avenue, nous essayons de réguler la circulation en agissant sur les entrées du bourg.

Une première action a été réalisée à l'entrée côté Le Vigen. Nous agissons maintenant sur l'autre extrémité du bourg, toujours sur la RD 32, près de la gendarmerie.

Pour cela, l'étude confiée au service voirie de l'agglomération conduit à la mise en place de deux plateaux surélevés.

Mais tout cela ne remplacera jamais la prudence des usagers.





## Réunion des Associations de Solignac

Le mardi 11 décembre 2012, la municipalité avait convié les responsables des associations de Solignac à une réunion pour faire le point sur divers sujets communs. La très grande majorité des associations a pu répondre à l'appel et participer aux débats qui se sont avérés fructueux.

Nous nous acheminons vers l'organisation d'une « Fête des associations » au mois de septembre 2013 avec la participation souhaitée des associations du Vigen. L'idée d'une participation au Téléthon 2014 a été évoquée.

Divers documents ont été remis aux responsables des associations afin de les informer sur les modalités de communication pour alimenter le site Internet de la commune et les bulletins municipaux.

Le courrier des associations arrive en mairie. La poste ne permettant plus le renvoi gratuit aux responsables concernés, il appartient à ces derniers de venir en mairie le récupérer régulièrement.

Dans les questions diverses qui ont été abordées, la mise en place d'un planning des manifestations de l'ensemble des associations a été demandée. Un espace y sera consacré sur le site Internet de la commune.

La richesse des débats a montré une fois de plus la vitalité de la vie associative à Solignac.

## Les gîtes municipaux

La commune dispose de 5 gîtes aménagés dans une ancienne demeure près du Pont Rompu. Ils sont de capacité différente : un pour 7 personnes, trois pour 5 personnes et un pour 3 personnes.

Depuis 2008, ils sont rénovés régulièrement (peintures, réfection des sols...) et rééquipés (internet, canapés, téléviseurs, électroménager, luminaires...).

Ils sont utilisés par les vacanciers, les étudiants, les entreprises. Ils servent également pour reloger provisoirement certaines familles se retrouvant sans logement à cause d'un sinistre (incendie, dégât des eaux...) ou d'une vente de maison.

Vous pouvez louer ces logements à l'occasion d'une fête ou d'un rassemblement familial (baptême, mariage, anniversaire...).

Les réservations se font à la nuitée, au week-end (sauf en juillet et août) ou à la semaine.

Des photos et les tarifs sont consultables sur le site : [www.gites-de-france-limousin.com](http://www.gites-de-france-limousin.com)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, la réservation a été confiée à la centrale de réservation des Gîtes de France :

[reservation@vacanceshaute-vienne.com](mailto:reservation@vacanceshaute-vienne.com)

ou par téléphone au 05 55 79 72 63 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Paiements acceptés : chèques vacances, chèques cadeaux et cartes de crédit.



# RAM Croque Lune

## Semaine du goût

Du lundi 15 au vendredi 19 octobre 2012, enfants, parents et assistants maternels des communes de Boisseuil, Solignac et Le Vigen ont participé à des ateliers de découverte dans le cadre de la semaine du goût.

Carottes, potimarrons, pommes et poires ont été proposés cuits ou crus, en morceaux ou en purées et compotes, sous forme liquide ou solide, salés ou sucrés.

Rendez-vous l'année prochaine pour d'autres découvertes !



## Journée nationale des assistants maternels

A Feytiat, le mardi 20 novembre (journée nationale des assistants maternels sur le thème du livre), une rencontre a été organisée par une dizaine de RAM en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Vienne.

La soirée a été animée par l'association « **Actions Culturelles Contre les Exclusions et les Ségrégations** ».

Les assistants maternels ont pu visionner la vidéo « **Les livres, c'est bon pour les bébés** ». Après un temps d'échanges, la soirée s'est terminée autour d'un pot.



## Noël

Le mardi 18 décembre 2012 s'est déroulé le Noël du RAM Croque Lune. Pour la première fois étaient présents enfants, assistants maternels et familles de Solignac et du Vigen. Tous se sont retrouvés autour d'un spectacle intitulé « **Blanche et ses histoires** », proposé par la compagnie « **Fée d'hiver** », qui a ravi petits et grands. La matinée s'est achevée par un goûter. Merci aux assistants maternels et aux familles pour la réalisation de bons gâteaux.

*Le RAM Croque Lune est ouvert aux assistants maternels et aux enfants dont ils ont la garde, aux candidats à l'agrément, aux parents, aux futurs parents.*

**Temps collectifs** (accueil assistants maternels et enfants sur inscription) : **lundi-mardi-jeudi-vendredi, de 9h15 à 11h30.**

**Temps de permanence** (renseignements, entretiens ...) : **lundi de 13h à 18h / mardi de 13h à 17h45 / mercredi de 9h à 11h / vendredi de 15h à 17h.**

**Contact : Sandrine Miramont** au 05 55 58 83 06 ou [ramboisseuil87@orange.fr](mailto:ramboisseuil87@orange.fr)

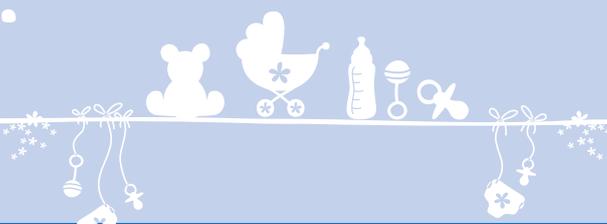
# SITA, la fin du match

Le bonnet enfoncé sur la tête, « Sita » ou « Papy Foot » aimait se promener le long de la rivière, autour du stade et dans les rues de Solignac, il aimait parler avec les gens.



Né en Espagne en 1930, Francisco SORIA est arrivé en France avec ses parents à l'âge de 9 ans. Après avoir travaillé au sein des établissements Péret à Limoges, il a été embauché par la Mairie de Solignac en 1981 jusqu'à sa retraite en 1990. Il a joué de nombreuses années au sein de l'Union Sportive Solignac-Le Vigen, s'est beaucoup occupé des différentes équipes et a présidé le club pendant 2 ans. Il a toujours œuvré pour le football et a été récompensé en 1989 par la médaille d'argent de la Ligue du Centre-Ouest de Football, puis par la médaille d'or en 1994.

Malade depuis plusieurs mois, il est décédé le 25 septembre dernier à la maison de retraite de Bujaleuf. Il repose désormais près du stade et de la Briance qu'il aimait tant.



## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

<b>02 octobre</b>	<b>DEVELAY Lucas René</b> - Les Hauts d'Envaud
<b>04 octobre</b>	<b>QUILLARD Loukas</b> - Lescure
<b>17 octobre</b>	<b>LEFEVRE BROCHE Lucas Richard Ulysse</b> - 58, avenue St Eloi
<b>22 octobre</b>	<b>GRAPTON Alexian</b> - Les Gallands
<b>12 novembre</b>	<b>CABARAT Martin</b> - La Reynie
<b>16 décembre</b>	<b>PEYCHES Auriane Aurélie</b> - 18, rue de la Peyrade

### MARIAGE

<b>21 octobre</b>	<b>BAUDIN Jean-Pierre Lucien et CHATEAU Michèle Marie</b> Les Gallands
-------------------	---

### DECES

<b>25 septembre</b>	<b>SORIA ROMERO Francisco</b> - 16, rue de la Peyrade
<b>24 novembre</b>	<b>THELIOU Marcel Louis</b> - 16, avenue d'Obernai

## Accueil des nouveaux habitants

Le samedi 24 novembre, une vingtaine de nouveaux habitants a été reçue par la municipalité. Si nous ne devons retenir qu'une seule image de cette belle manifestation, ce serait sans aucun doute celle des sourires de Marius, Tom et Zoé, les trois bébés présents et visiblement très heureux de vivre dans notre village.

Après une brève présentation des invités et de leurs hôtes, Madame le Maire leur a fait découvrir la commune : son patrimoine aussi riche que varié, ses artisans et commerçants qu'il est nécessaire de fréquenter pour que le village

puisse continuer à vivre, ses nombreuses associations, ses équipements municipaux (mairie, écoles, multi-accueil...), les travaux et les projets en cours (future ouverture de la petite restauration, lancement des marchés au printemps prochain, construction de l'atelier municipal et du pôle jeunesse, réfection des places, restauration du moulin...) et sa place au sein de Limoges Métropole.

Le pot de l'amitié a permis de faire plus ample connaissance autour d'un verre, dans une ambiance très chaleureuse.



## Encore une nouvelle entreprise !

« **La cabane d'Olivier** », entreprise de service à la personne, vient de s'installer. Olivier Ribierre se met au service de votre maison ou de votre jardin :

- Petits travaux de jardinage
- Bricolage et décoration
- Manutention

**Contact :** 06 98 97 98 07  
[olivier.ribierre@hotmail.fr](mailto:olivier.ribierre@hotmail.fr)  
Bois de Maury - 87110 SOLIGNAC

Au service  
de votre  
maison  
et de votre  
jardin



La cabane  
d'**Olivier**



## le magazine communautaire

Limoges Métropole vient de lancer un magazine bimensuel, « Le Métropol », dont le 1<sup>er</sup> numéro paraîtra à la mi-février.

Il permettra de tisser des liens entre les 18 communes de l'agglomération. Six pages leur seront dédiées afin qu'elles y présentent des initiatives, des sites ou des événements susceptibles d'avoir un intérêt pour l'ensemble des habitants de l'agglomération.

Une journaliste territoriale, Céline Jallais, a été recrutée par transformation de poste.

Elle a pris contact avec chacune des communes afin de recueillir leurs propositions d'articles.

## AGGLO : broyeur de branches à domicile



Pour vous débarrasser de vos branchages plus facilement, Limoges Métropole vous propose une prestation de broyage de branches à domicile, selon 2 modalités :

- mise à disposition d'un petit broyeur à la journée pour des branches jusqu'à 5 cm de diamètre pour 10 €.

Le broyeur sera retiré par l'utilisateur à partir de 8h30 et rapporté avant 16h30 à la Direction de la propreté, 86-88 avenue Baudin à LIMOGES.

- un agent de Limoges Métropole se déplace chez vous pour broyer vos branches d'un diamètre inférieur à 10 cm, pendant une heure maximum pour 30 €.

L'utilisateur s'engage à garder le broyat à son domicile à des fins de paillage ou d'apport de matière sèche dans son composteur.

**Inscriptions au 0 800 86 11 11 (numéro vert gratuit depuis un poste fixe)**

## Indésirables dans les collectes de verre

Dans les collecteurs de verre, nous ne devons mettre que bouteilles, pots, bocaux et flacons.

Or les verriers constatent une augmentation d'éléments perturbateurs fabriqués en verres spéciaux.

Lors de la fusion du verre, ces matériaux restent sous forme de particules non fondues qui perturbent la production et fragilisent les bouteilles produites.

**Ces éléments perturbateurs sont : vaisselle et plats allant au four, cendriers, vitres d'inserts de cheminée, miroirs... qui doivent être amenés en déchèterie.**

Merci de respecter ces règles et de diffuser cette information autour de vous.

Pour en savoir plus, consultez le site de Verre Avenir : [www.verre-avenir.fr](http://www.verre-avenir.fr)



# Emplois d'avenir

## Qui est concerné ?

- Vous avez entre 16 et 25 ans (ou jusqu'à 30 ans si vous êtes reconnu travailleur handicapé).
- Vous n'avez pas de diplôme (ou vous avez un CAP/BEP et recherchez un emploi depuis plus de 6 mois).

*Si vous habitez dans une zone urbaine sensible (ZUS), une zone de revitalisation rurale (ZRR) ou en outre-mer, vous pouvez accéder à un emploi d'avenir jusqu'au niveau bac+3 si vous êtes en recherche d'emploi depuis plus d'un an.*

## Qu'est-ce que c'est ?

Les emplois d'avenir ont pour objectif de vous permettre de vivre une vraie expérience professionnelle :

- Un CDI ou un CDD de 1 à 3 ans,
- A temps plein (sauf exception),
- Une formation pour apprendre un métier et préparer votre avenir,
- Un suivi personnalisé professionnel avant, pendant et après :

**Avant, pendant,** la mission locale vous accompagnera pendant tout le temps de l'emploi d'avenir pour construire votre projet professionnel et vous aider à résoudre vos problèmes éventuels de logement, santé, mobilité... La mission locale pourra également vous aider en cas de difficultés avec l'employeur.

**Et après ?** Un bilan est réalisé plusieurs mois avant la fin du contrat. Il va permettre de trouver la solution la plus adaptée à votre situation :

- Pérennisation de l'emploi créé : vous restez chez votre employeur,
- Changement d'emploi grâce aux compétences acquises,
- Reprise d'une formation, en alternance le plus souvent, qui pourra être en lien avec la motivation que vous aurez trouvée pour un métier,
- La reconnaissance des compétences :

Vos compétences acquises durant le déroulement de l'emploi d'avenir seront reconnues par une attestation d'expérience professionnelle.

La présentation à un concours ou à un examen pour acquérir un diplôme sera favorisée pendant ou à l'issue d'un emploi d'avenir.

## Qui recrute ?

- Principalement les associations, les mairies, les hôpitaux, les établissements prenant en charge les personnes âgées, handicapées ...
- Par exception, des entreprises pourront vous recruter dans des secteurs ouvrant des perspectives d'embauche importantes et sur la base de projets de parcours professionnels.

## Exemple de secteurs d'activité.

Les emplois d'avenir concernent à la fois les activités ayant une utilité sociale ou de préservation de l'environnement ou encore les secteurs créateurs d'emplois.

- **Services à la personne** (aide à domicile auprès de personnes âgées ou handicapées, garde d'enfants, assistant administratif ou informatique, aide-ménagère...),
- **Animation socio-culturelle** (animateur socio-culturel, accessible avec un brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien),
- **Développement durable** (animateur de tri sélectif, optimise la collecte sélective en impliquant la participation de la population, qui peut déboucher sur un CAP « Gestion des déchets et de propreté urbaine » ou sur le titre d'« agent technique de déchèterie »),
- **Collectivités territoriales** (agent d'entretien et de mise en valeur - parcours de randonnées, parcs et jardins, berges ...). Possibilité de déboucher sur une formation pour préparer le titre professionnel d'« ouvrier du paysage » ou d'y accéder par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

## Comment ça marche ?

Vous prenez contact avec votre agence **Pôle emploi** ou la **Mission Locale** la plus proche (**Cap emploi** pour les travailleurs handicapés). Vous pouvez aussi vous renseigner sur

[www.lesemploisdavenir.gouv.fr](http://www.lesemploisdavenir.gouv.fr)

**Nota Bene :** En Limousin, les quatre premiers contrats « emploi d'avenir » ont été signés à Solignac. Il s'agit de jeunes embauchés comme jardiniers polyvalents à la Fondation La Borie. En contrat CDD de 3 ans, ils bénéficieront d'une formation adaptée dispensée sur le site des Vaseix à Verneuil-sur-Vienne.

# Aide aux entreprises

(Fonds de Revitalisation Mutualisé de la Haute-Vienne)

**Objectif :** Soutenir et accompagner des projets de création d'emplois durables participant à la revitalisation du Territoire.

**Conditions d'attribution des accompagnements financiers :**

- Fonds géré par l'Association Interconsulaire de la Haute-Vienne.
- Création nette d'emploi, en CDI à temps plein, dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, de l'artisanat, du commerce et des services.
- Aide à partir du premier emploi créé dans la limite de 10.

**Accompagnements financiers possibles :**

- Prioritairement, une avance remboursable de 4 900 € maximum par emploi créé (hors emploi dirigeant).

ou

- Sous certaines conditions, une subvention peut être proposée, de 2 600 € maximum par emploi créé (hors emploi du dirigeant).

**Instruction de la demande :**

- Dépôt du dossier auprès de l'Association Interconsulaire de la Haute-Vienne.
- Décision du comité d'engagement sur la nature et le montant de l'accompagnement financier.

*Les avances remboursables (ou la subvention éventuelle) sont cumulables à d'autres dispositifs d'aide à la création d'emploi et sont attribuées dans la limite des fonds disponibles.*

**Contacts :**

- Association Interconsulaire de la Haute-Vienne, 16, place Jourdan, BP 403, 87011 Limoges Cedex
- Elise Coinaud (05.55.45.16.22) / Courriel : [ec.assointerconsulaire87@gmail.com](mailto:ec.assointerconsulaire87@gmail.com)

## Permanence des soins en médecine ambulatoire (P.D.S.A.)

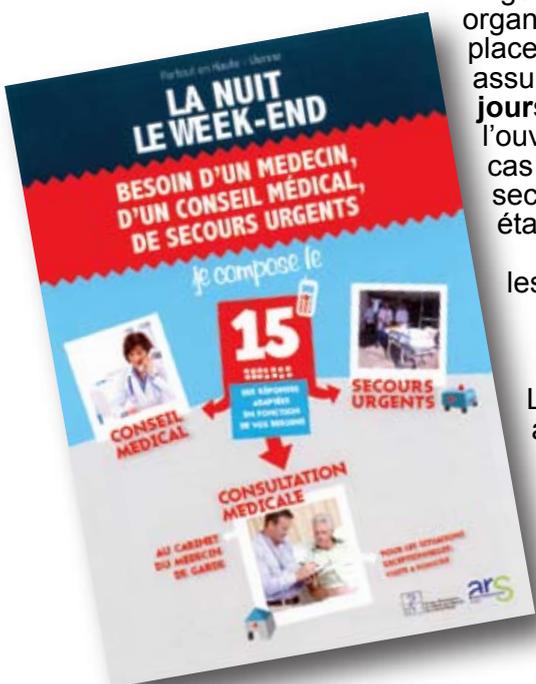
L'Agence Régionale de Santé du Limousin rappelle qu'une nouvelle organisation de la P.D.S.A. des médecins généralistes a été mise en place en Haute-Vienne depuis septembre 2010. Elle est destinée à assurer la **prise en charge des patients la nuit, le week-end et les jours fériés** pour les problèmes de santé qui ne peuvent pas attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux. Elle ne concerne pas les cas d'urgences graves nécessitant l'intervention des services de secours qui donneront les premiers soins, avant un transport vers un établissement de santé.

Pour faciliter l'accès à cette permanence médicale et réguler les demandes en fonction des besoins des patients,

**LE NUMERO D'APPEL UNIQUE EST LE 15.**

La personne qui vous répond, vous met en relation téléphonique avec un médecin. Ce dernier, en fonction de votre état de santé, prendra la décision qui s'impose :

- Soit il vous donnera les **conseils médicaux** nécessaires,
- Soit il contactera le **médecin de garde** pour que vous vous rendiez à son **cabinet pour une consultation**,
- Soit, si votre état de santé le justifie, il demandera à un **médecin de garde** de se rendre à  **votre domicile**.



# Recensement militaire

Tous les jeunes Français, filles ou garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site Internet [www.mon-service-public.fr](http://www.mon-service-public.fr) en se créant un espace personnel.

**Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre 16<sup>ème</sup> anniversaire et dans les 3 mois suivants.**

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devrez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée notamment lors de l'inscription à la conduite accompagnée et de tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour toute question :

**Centre du Service National - 88, rue du Pont Saint-Martial - 87000 Limoges**  
Tél : 05 55 12 69 92 - Email : [csn-lim.sga@defense.gouv.fr](mailto:csn-lim.sga@defense.gouv.fr) - Internet : [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



Vous êtes **propriétaire** d'un logement et vous **prévoyez de réaliser des travaux d'amélioration thermique, d'adaptation au vieillissement ou de lutte contre l'insalubrité ?**

Des **subventions** existent pour financer vos travaux jusqu'à **fin 2013**

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :



**31 avenue Baudin - BP 83923 - 87039 LIMOGES cedex**

Téléphone : **05 55 10 43 22** Email : [seli@se-limousin.fr](mailto:seli@se-limousin.fr)



## L'ADIL 87

**vous informe et vous conseille gratuitement en matière de logement**

Les conseillers de l'ADIL 87 délivrent environ 10 000 consultations chaque année dans le **domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement**.

**Les consultations juridiques** portent notamment sur les rapports locatifs, la copropriété, les relations de voisinage, l'urbanisme, les contrats.

**Les consultations financières et fiscales** portent notamment sur le conseil complet en accession à la propriété, la fiscalité immobilière, l'amélioration de l'habitat.

Un site internet : [www.adil87.org](http://www.adil87.org)

Le site fait l'objet d'une veille juridique régulière permettant aux internautes de connaître les dernières nouveautés législatives et réglementaires.

**ADIL 87** – 28, avenue de la Libération 87000 Limoges  
**Tél. : 05 55 10 89 89**

**Horaires d'ouverture :**

lundi : 13h30-17h30, mardi : 8h30-17h30 (sur rendez-vous),  
mercredi : 8h30-17h30, jeudi : 8h30-17h30 (sur rendez-vous),  
vendredi : 8h30-17h30



## OPÉRATION "UN DRAGON ! Dans MON jardin ?"

Campagne d'inventaires d'amphibiens chez les particuliers pour que chacun participe à la sauvegarde d'espèces rares et menacées.

**O**pération de sensibilisation du grand public, dite de sciences participatives, visant à impliquer la population et les acteurs locaux (collectivités, associations, écoles,...) pour participer au maintien de la biodiversité locale, par l'identification des espèces d'amphibiens et des milieux aquatiques et terrestres qu'ils fréquentent.

Cette campagne est animée sur le territoire de la Haute-Vienne par Limousin Nature Environnement et le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin qui en assure l'expertise scientifique.

Les amphibiens, appelés également batraciens, sont les espèces les plus menacées de la planète. La pollution, l'usage des pesticides et la disparition de leurs habitats sont les causes principales de leur raréfaction. En Limousin il existe (encore) **19** espèces différentes: grenouilles, crapauds, tritons et salamandres qui, pour vivre, ont besoin de différents milieux aquatiques et terrestres. Les particularités de leur mode de vie amphibie en font des indicateurs sensibles de la qualité de l'environnement.

Cette campagne intitulée " **UN DRAGON ! Dans MON jardin ?** " offre à chacun la possibilité d'inventorier les Amphibiens présents sur son territoire.

Pour ce faire, nous nous rendons disponibles

- pour vous conseiller dans la création ou la restauration de mares, lavoirs, pêcheries, zones humides etc... (possibilité de visites conseils ou d'identification gratuite).
- mais aussi pour collecter vos observations, avec l'aide à l'identification par mail avec photos.



Cette opération est soutenue par le Muséum National d'Histoire Naturelle et la Société Herpétologique de France et financièrement par l'Europe, la DATAR Massif Central et la Région Limousin.



Plus d'information sur le site : <http://association.lne.free.fr/>

**CONTACT :** Frédéric NOILHAC  
Centre Nature « La Loutre »  
Domaine des Vaseix  
87430 VERNEUIL SUR VIENNE  
Tél. : 05.55.48.07.88  
Courriel : [nfloutre@orange.fr](mailto:nfloutre@orange.fr)



## Quelques nouvelles de la société de pêche...

2012, année de transition pour les pêcheurs, puisque dorénavant les cartes de pêche peuvent être acquises directement sur Internet ([www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)), aura permis à l'AAPPMA Vienne Briance de maintenir ses différentes activités.

Outre l'alevinage et la gestion de la Briance, sur le parcours qui lui est dévolu, la société Vienne Briance a participé à la Foire Artisanale du 1<sup>er</sup> Mai au Vigen, foire durant laquelle son stand de pêche à la truite a connu un vif succès auprès des enfants.



Les concours de pêche, organisés en juillet et août, ont bénéficié d'une bonne participation et ont permis aux membres de notre AAPPMA de retrouver les confrères membres d'autres sociétés. Nous tenons, dans ce cadre, à féliciter Mathieu MERLE, jeune pêcheur de la catégorie « cadet », qui a remporté, au niveau départemental, la première place du critérium Est avec 54 points.

## De novembre 2012 à avril 2013, l'eau vous consulte

**Du 1<sup>er</sup> novembre 2012 au 30 avril 2013, les acteurs de l'eau et le public sont consultés sur les « Questions importantes et le calendrier de travail » pour la révision du Sdage, le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux.**

Cette consultation intervient en application de la directive-cadre sur l'eau. Elle vise à recueillir toutes observations et propositions sur :

- les grands enjeux de l'eau auxquels le Sdage, qui sera adopté d'ici la fin 2015, devra répondre,
- le programme et le calendrier de travail pour la révision du Sdage.

### **Qui consulte ?**

Le comité de bassin, parlement local de l'eau dans lequel sont représentées toutes les catégories d'acteurs de l'eau.

### **Qui est consulté ?**

- Les assemblées régionales, départementales et locales
- Le public, c'est-à-dire les habitants et tous les acteurs de l'eau.

### **« Questions importantes pour l'eau », de quoi s'agit-il ?**

Identifier les questions importantes est la première étape de l'élaboration du Sdage. Le comité de bassin a formulé quatre grandes questions qui correspondent aux problèmes majeurs à résoudre dans les prochaines années en matière de préservation, de reconquête et de gestion des ressources en eau. Elles orienteront l'élaboration du prochain Sdage 2016-2021. Le public partage-t-il ces questions ? En 2014, le public sera de nouveau consulté sur le projet de Sdage proprement dit.

### **Comment participer ?**

Le public est invité à répondre au questionnaire en ligne sur le site [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr) ou à adresser une contribution au comité de bassin par courriel à l'adresse [sdage@eau-loire-bretagne.fr](mailto:sdage@eau-loire-bretagne.fr)

L'eau vous consulte



[www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)

## S.E. 87

Encore un sigle !  
Il s'agit du Syndicat des Etangs de la Haute Vienne.

Son président nous fait savoir que ce syndicat est à la disposition de ses adhérents, propriétaires ou gestionnaires d'étangs, de plans d'eau et retenues collinaires, pour tous renseignements relatifs à la réglementation applicable afin de faciliter les relations avec l'Administration et la Fédération des Pêcheurs. Il propose aussi l'adhésion à une assurance groupe.

Son adresse :

Syndicat des Etangs de la Haute-Vienne  
SAFRAN  
2 Avenue Georges Guingouin CS80912 Panazol  
87017 Limoges CEDEX 1  
Tél. : 05 87 50 41 90 (le matin) - Mail : [bcaf@safran87.fr](mailto:bcaf@safran87.fr)

# Théâtre

## Association « Pourquoi pas... Jeux ! »

La troupe de théâtre amateur "**Pourquoi pas... Jeux !**" existe depuis plus de 20 ans sur la commune de Solignac.

Les membres fondateurs ont joué différentes pièces, issues du répertoire du théâtre de boulevard, comme "*Je veux voir Mioussof*" de Valentin Kataïev ou encore "*Out of order*" de Ray Cooney, pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Suite au Son et Lumières organisé pendant plusieurs années dans le village, il fut décidé d'intégrer de jeunes recrues afin de renforcer la troupe. Celle-ci présenta :

- des sketches comiques, comme « *Palace* », issue de l'émission télévisée
- une création basée sur la gestuelle et la lecture de différents textes, avec « *A corps et à cœurs* »
- un conte médiéval, « *Les trois sœurs* », d'après l'œuvre de Terry Pratchett
- un drame, « *Ici de l'autre côté de la mer* », d'Alexandre Casonna
- une comédie policière, « *Ailleurs-les-bains* », écrite par Dominique Roffet

Depuis la rentrée 2011, la troupe a subi quelques modifications avec l'arrivée de nouveaux comédiens et des changements au niveau de la mise en scène. Des projets dynamiques ont vu le jour.

Le samedi 8 décembre 2012, à la salle des fêtes de Solignac, a été présenté, à une cinquantaine d'enfants de la commune et des alentours, un joli conte poétique et musical « **La fleur et le nuage** » d'Yves Garric. Merci à Elise Drevet-Rossel de nous avoir enchantés avec cette mise en scène pleine d'astuces et couleurs, merci également à Guillemette, Sandrine, Elise et Vincent d'avoir relevé le défi d'émerveiller petits et grands.



Ce même week-end, la troupe présentait également son deuxième projet, tout public cette fois-ci : « **Une comète à Cuba** » de Céline Monsarrat.

Raphaël Martin, metteur en scène, et ses comédiens amateurs ont transporté le public dans le Cuba des années 1900, sur une ambiance de fin du monde (l'histoire commence dans une atmosphère sombre et recueillie ; le père Rafaël, curé de la paroisse annonce la fin du monde à ses paroissiens, la comète de Halley devant traverser le ciel cubain).

La troupe fut comblée car 150 personnes se sont déplacées à Solignac pour rire et s'évader ! Merci aux spectateurs pour cette présence active et cet accueil chaleureux.



### Vous n'avez pas pu voir ce spectacle ?

Une nouvelle représentation d'« **Une comète à Cuba** » aura lieu, à la salle des fêtes de Solignac, le **samedi 22 juin 2013, à 20 heures**. Une **animation dansante, autour de la salsa et autres airs festifs**, suivra (entrée 8 €, gratuit pour les moins de 10 ans).

**Venez nombreux, vous ne le regretterez pas !**

**Contact troupe** : Fabrice Chauvel - 06 11 78 73 31 - [fabrice.chouvel@laposte.net](mailto:fabrice.chouvel@laposte.net)



# Le Judo Club Val de Briance

a repris ses cours depuis le 4 septembre.

Après 10 ans de bons et loyaux services, le président, **Régis Mottet**, a passé la main à une nouvelle équipe. La présidence du club est désormais assurée par **Françoise Garnier** et **Pascal Floirat** ; les comptes sont suivis par **Christelle Chassagnard** et **Benoît Sinou** ; le secrétariat est assuré par **Karine Celier** et **Fabienne Deconchat**.

## Quelques résultats probants depuis le début de la saison :

**Marine**, titulaire de sa ceinture noire depuis quelques mois et toujours au Pôle Espoir Judo cette année, a fini 5<sup>ème</sup> au Tournoi National de Limoges et 1<sup>ère</sup> à la Coupe du Jeune Arbitre Officiel cadet.

**Rémi** a terminé 5<sup>ème</sup> du Tournoi National de Limoges.

**Cannelle** s'est classée 1<sup>ère</sup> dans sa catégorie à la Coupe Individuelle Minimes.

**Thomas, Baptiste et Rémi** ont validé leurs katas en octobre et se rapprochent un peu plus de leur Ceinture Noire.

**Florian et Baptiste** ont terminé 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> de la Coupe du Jeune Arbitre Officiel cadet.

**Colleen et Thomas** rejoignent **Florian, Baptiste, Rémi et Marine** comme stagiaires commissaires sportifs.



Tous nos cours restent dispensés par **Arnaud Eylier**, enseignant diplômé d'Etat 4<sup>ème</sup> dan.



## Pour découvrir le judo, venez nous rejoindre chaque semaine :

- Né(e)s en 2007 et 2008, le samedi de 10h30 à 11h30
- Né(e)s en 2005 et 2006, le mardi de 17h30 à 18h30 et/ou le vendredi de 18h00 à 19h00
- Né(e)s en 2003 et 2004, le mardi de 18h30 à 19h30 et/ou le vendredi de 18h00 à 19h00
- Né(e)s en 2001 et 2002, le mardi de 18h30 à 19h30 et/ou le jeudi de 18h30 à 20h00
- Né(e)s en 1999 et 2000, le mardi de 19h30 à 21h00 et/ou le jeudi de 18h30 à 20h00 et/ou le vendredi de 19h00 à 21h00
- Né(e)s en 1998 et avant, le mardi de 18h30 à 19h30 et/ou le vendredi de 19h00 à 21h00

**Quel que soit votre âge, venez essayer ou reprendre :  
un horaire vous convient forcément !**



**Et le Taïso ?** Il est destiné aux plus de 15 ans. C'est chaque jeudi, de 20h00 à 21h00.  
Une seule solution : venir voir et essayer.

Bénévoles, sympathisants et sponsors, nous restons à votre écoute et sommes prêts à vous accueillir. Pour nous contacter : [judoclubvaldebriance@gmail.com](mailto:judoclubvaldebriance@gmail.com) ou sur place, au Dojo de Solignac

## **Bibliothèque du VIGEN :** portage de livres

La bibliothèque Louise Michel souhaite mettre en place un service de portage de livres à domicile pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer.

Si vous, ou l'un de vos proches, êtes intéressé, des coupons d'inscription sont disponibles à la mairie de Solignac.

Bibliothèque Louise Michel : tél 05 55 00 53 73 [bibliothèque-le-vigen@orange.fr](mailto:bibliothèque-le-vigen@orange.fr)



## Marché de Noël

Le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2012, l'association de parents d'élèves Maza'Val organisait son traditionnel marché de Noël. Cette année, la fermeture de la rue de la Peyrade a permis d'étendre le marché et de lui donner une allure plus festive. Le soleil était au rendez-vous, visiteurs et acheteurs ont été nombreux toute la journée.

La diversité des exposants présents permettait de trouver de nombreuses idées cadeaux pour tous les goûts allant, entre autres, de l'alimentaire (charcuterie, volailles, foie gras, madeleines, miel, bière locale, safran...) aux accessoires (bijoux, sacs, tabliers, livres...) en passant par la décoration (Noël, verrerie, mosaïque, bois...). Les petits n'ont pas été oubliés non plus avec des jeux de société et des livres.

Les enfants des écoles et leurs enseignants avaient bien travaillé les semaines précédant le marché pour préparer de nombreuses créations qui ont bien sûr été victimes de leur succès.

L'orgue de Barbarie, bien connu dans Solignac, a animé le marché. Grands et petits ont pu chanter et partager de joyeux moments autour de lui.



La star du mois de décembre, le Père Noël, était bien sûr de la partie. Il a pu rencontrer les enfants et leurs parents et surtout poser pour les traditionnelles photos dans l'atmosphère toujours magique de Noël.

En fin de journée, le bilan était plus que positif, exposants comme organisateurs étaient ravis de cette journée qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale et chaleureuse. La bonne fréquentation de notre marché permettra d'aider les enseignants dans la réalisation de leurs projets pédagogiques et de financer différentes sorties pour les enfants.

Cette manifestation ne pourrait exister sans la motivation et le dynamisme des bénévoles de l'association Maza'Val. Un grand merci surtout aux enfants, parents, grands-parents, amis, enseignants, exposants toujours plus nombreux, sans oublier le soutien de la municipalité sans qui ce marché ne pourrait avoir lieu.

## Sapin de Noël des Ponticauds

L'association « Les Ponticauds » a, pour la première fois, illuminé la place de la Briance. Merci aux habitants du Pont !



# Repas des Aînés

Le samedi 15 décembre, le traditionnel repas des Aînés a réuni quelques 80 convives.

Le maire, Yvette Aubisse, a prononcé un discours de bienvenue, suivi par ceux d'Annick Morizio, conseillère générale, et de Daniel Boisserie, notre nouveau député.

Le maire du Vigen, Jeanne-Marie Leybros, et le maire de Condat, Bruno Genest, accompagnés de conseillers municipaux, nous ont fait l'amitié de venir partager ce moment de convivialité. L'adjudant-chef Faugeron, représentant la gendarmerie, était également présent.

Après les discours d'usage, le personnel municipal, dirigé par Gérard le chef cuisinier, a servi un savoureux repas :

Foie gras aux figues sur toast grillé  
Cassolette océane à la bisque de homard  
Trou limousin  
Filet mignon de porc en croûte feuilletée  
sauce forestière, marrons, haricots verts  
Salade-Fromage  
Bûche glacée aux fruits



La journée s'est déroulée dans une bonne ambiance, sous la houlette d'André le musicien. Bravo aux danseurs qui ont su tenir le rythme et aux chanteurs qui ont égayé cette fin d'après-midi.

Enfin, merci à tous les employés qui ont permis le bon déroulement de cette journée.

## Concert de Noël aux Chandelles

Vendredi 21 décembre, pour son 29<sup>ème</sup> concert de Noël aux chandelles, l'association **Renaissance de Solignac - Le Vigen** accueillait le « **Quartett de Saint Pétersbourg** » dans le cadre de sa tournée en France.

Ces quatre merveilleuses voix russes ont fait vibrer l'Abbatiale devant plus de 500 spectateurs : chants orthodoxes, chants populaires et Noël traditionnels présentés par l'animateur clarinettiste René Dauen.

Parmi les personnalités, on pouvait noter la présence de M. Jacques Reiller, préfet de Région,



Mgr Jacques Perrier, M<sup>me</sup> Morizio représentant M. Boisserie député, M<sup>me</sup> Tortosa représentant M. Alain Rodet, M. J.P. Limousin, président de la Chambre de Commerce, le Père Mallet-Guy, curé de la paroisse, M<sup>mes</sup> Aubisse et Leybros, maires respectivement de Solignac et du Vigen.

Comme chaque année, plus de 1 000 chandelles donnaient à l'Abbatiale une ambiance féerique. En ouverture du concert, Charles Cane, pianiste reçu à plusieurs reprises au concert « jeunes talents », nous fit découvrir sa nouvelle passion pour l'orgue.